

SOCIAL : La Compagnie Vosgienne de la Chaussure placée en redressement judiciaire

Le tribunal de commerce de Nancy/54 a placé hier mardi 31 juillet la [COMPAGNIE VOSGIENNE DE LA CHAUSSURE](#) / T : 03.83.38.13.54 en redressement judiciaire. Les 130 salariés de l'entreprise de Champigneulle/54 sont actuellement en congés. Le groupe allemand Hanse Industriekapital (HIK) basé à Hambourg, propriétaire de l'entreprise de chaussures depuis un an et demi a perdu plus de 5 M€ l'année dernière et n'a pas réussi à se positionner sur le marché de la chaussure de luxe, comme il le promettait. La direction avait annoncé la cessation de paiement lors d'un comité d'entreprise le 24 juillet, à l'avant-veille de la fermeture estivale de l'usine. 4 candidats à la reprise de la Compagnie Vosgienne de la Chaussure se seraient manifestés.